

2 orig + 1 copie compte le 17.11.56

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de ROCHEFORT

Séance du 10 Octobre 1956

Département de la
Charente- Maritime

O B J E T :

Remboursement d'une dépréciation.

56 124

Le dix Octobre 1956, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, en session ordinaire, d'après convocation faites le 5 Octobre 1956

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Castelnau, Gausseil Barrot, Pouget, Laurent, Council P. Guillaud, Brotreau, Barrière, Bourdeille, Grussenmeyer, Dufour, Council E. Welle Fouché, MM. Narteau, Rochedereux, Papeau, Guichaoua

Représentés : MM. Reutin par M. Seugnet
Domecq par M. Brusset
Etcheber par M. Barrot
Chamboulan par M. Rochedereux

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Barrière ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

Le Conseil Municipal

Vu les propositions de remboursement faites par l'autorité militaire concernant le remboursement des frais de remise en état du lampadaire brisé le 4 Février 1955 à l'angle de la rue des clos Fleuris et de la rue des Gardes.

Vu l'accord de la Commission des Finances

accepte le remboursement des frais de remise en état s'élevant à 73.338 fra.

APPROUVE

RocheFORT s/Mer le 9 Nov. 1956

Le Sous-Préfet
Signé : Illisible

Adopté à l'unanimité

**Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents**

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué.

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 14 Novembre 1956

le Député Maire
L'Adjoint Délégué,





